



CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN-CHARCOT 1964-2014 (suite)

L'ŒUVRE DE MARCEL BILLARD (SUITE)

TRANSFORMATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL (CEG) EN COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CES)

Le Collège d'Enseignement Général (qui s'appelle toujours Jean-Jaurès) n'est pas encore achevé qu'on sait déjà qu'il n'en sera pas un ! En effet, la réforme Fouchet (du nom du Ministre qui l'institue) du 3 août 1963 remplace les CEG par des CES (Collège d'Enseignement Secondaire avec 3 filières : classique, moderne, transition pratique) destinés à recevoir les élèves jusqu'à l'âge de 16 ans et donc en plus grand nombre.

Le Conseil municipal réuni à ce sujet le 7 mars 1964, après en avoir délibéré, accepte cette modification qui ne peut être que bénéfique à la Ville. Trois formules sont proposées :

- transformation en CES municipal : rien ne change pour la Ville qui continue d'assumer toutes les dépenses,
- transformation en CES nationalisé, annexe d'un Lycée d'Etat : rien ne change, le Collège restant sous la dépendance du Lycée Corneille,



Le collège Jean-Charcot vu de l'avenue de l'Amitié.

- transformation en CES nationalisé : la Ville n'assurerait plus qu'environ 30% des frais d'exploitation de l'établissement (le reste étant pris en charge par l'Etat). C'est bien évidemment cette formule qui est retenue par le Conseil municipal (à titre d'exemples, la part de la Commune sera de 20 653,60F en 1966, 23 872,74F l'année suivante, 21 857F en 1972 et 34 060 F en 1977).

Le 3 août 1964, alors que la rentrée scolaire approche et que les bâtiments démontables où étaient installées certaines classes du CEG doivent être transférés ailleurs, le Préfet constate que certaines entreprises sont totalement hors délai (le chantier devrait être terminé depuis le 10 avril) ; il demande donc à l'ingénieur des Ponts et Chaussées et à M. Lecourt d'intervenir afin que tout soit prêt en temps ; le 7 septembre, M. le Maire demande à l'architecte de prévoir la réception provisoire du collège pour le lundi 14 (la rentrée ayant lieu le 21) ; finalement, ce n'est que le jeudi 17 septembre que la réception a lieu, ce qui laisse peu de temps pour nettoyer et aménager les salles de classe.

A cette époque, la superficie construite est de 1 871m² (un second bâtiment de classes destiné à l'enseignement technique parallèle au premier envisagé un temps n'ayant jamais été réalisé), celle des cours de

récréation et plateau d'éducation physique de 5 100m² ; il reste une superficie disponible de 42 857m².

LA FAUSSE INAUGURATION DU 14 FEVRIER 1965

Une visite officielle ouverte aux corps constitués a lieu le dimanche 14 février 1965 à 10h30 et la population est invitée à visiter les locaux l'après-midi (un transport par car est assuré depuis le centre ville). Comme le dit Marcel Billard, il ne s'agit pas d'une inauguration, certaines personnalités telles que M. le Préfet et M. l'Inspecteur d'Académie n'ayant pu participer à cette manifestation organisée pendant la pré-campagne des élections municipales.

LE TEMPS DES SURPRISES

Dès le 15 novembre 1962, M. Lecourt demande à M. le Maire d'envisager la fourniture des appareils de cuisine et donc d'ouvrir un concours d'adjudication afin de pouvoir réaliser les sols et évacuations nécessaires à un bon fonctionnement tandis que la restauration (demi-pension) continue d'avoir lieu au réfectoire Jean-Jaurès, la cuisine et le réfectoire étant loin d'être achevés au point de susciter l'ire de Marcel Billard dans un courrier adressé à l'architecte M. Lecourt le 19 novembre 1964 ! Mais ce n'est pas tout ! En effet, les crédits d'Etat prévus pour l'équipement

éditorial

Notre numéro 10 d'Oissel Histoire arrive en même temps que la période estivale, signe de vacances que les membres de la Société d'histoire vous souhaitent bonnes et douces.

Dans ce numéro d'été, le compte-rendu de notre causerie du 4 avril dernier est en page 6 et vous y trouverez du football...ossélien.

La Société d'histoire a élaboré, sous la maîtrise d'œuvre de Joël Prunier, une exposition consacrée au CES Jean-Charcot, visible pendant l'été à la bibliothèque municipale Galilée, suivant ainsi le reportage sur celui-ci publié dans nos pages de janvier et d'aujourd'hui.

Egalement en cet été, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pourrez vous rendre au musée de la corderie Vallois (ouvert tous les jours de 13h30 à 18h) à Notre-Dame de Bondeville pour y visiter l'exposition temporaire sur l'industrie locale dans laquelle est présentée une petite histoire de Kuhlmann Oissel. Bonne lecture !

Pour le bureau
Le Président, René Courtois

CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN-CHARCOT

tardent à venir. La Municipalité est prête à participer, mais uniquement pour la part qui lui incombe tant et si bien que le 21 novembre 1967, l'affaire n'est toujours pas réglée ; elle est sur le point de l'être en janvier 1968, mais non ! Au moment des vacances de Pâques, M. Billard décide qu'il ne peut plus être question d'accueillir les élèves du Collège au groupe Jean Jaurès à la reprise ; c'est donc en plein mai 68 (le 10 ou le 17) alors que toute la France est en grève nationale et que des barricades s'érigent dans les rues que le Collège d'Enseignement Secondaire fonctionne enfin dans toutes ses entités !

Le 15 mai 1963, M. le Préfet informe M. Billard qu'une subvention permettant l'équipement en mobilier de 10 classes lui sera attribuée. Une délibération du Conseil Municipal du 29 juin 63 approuve le devis de la maison Delagrave d'un montant de 29134 F tout en demandant la participation financière de l'Etat. Marcel Billard commet alors une grave erreur. Afin d'être sûr d'avoir le mobilier à la rentrée 64 (long délai de livraison), il anticipe l'attribution de la subvention et commande le mobilier auprès de la librairie locale Fontaine (représentante de la maison Delagrave). Dès le 19 juillet 63 tandis que les choses traînent au niveau académique à tel point que la maison Delagrave menace de reprendre ses fournitures. En août 64, la situation n'ayant pas évolué, M. Billard écrit à M. l'Inspecteur d'académie qu'il gardera par devers lui le mobilier attribué pour les 15 classes démontables et tant pis si d'autres en ont besoin ! C'est finalement d'une nouvelle expédition au Ministère que surgira la solution, mais l'administration fera payer sa faute à M. Billard, ne lui attribuant que 50% de la dépense au lieu de 80 !

Suite au courrier du Préfet du 21 octobre 1964, le Conseil municipal se réunit dès le 23 afin de statuer sur l'équipement de 10 autres salles de classes (devis de 29 981 F).

La loi dite loi Malraux (Ministre de la Culture du général de Gaulle) prévoit que, pour tout bâtiment public construit, une subvention de 1% du montant des travaux soit accordée afin d'acquérir ou d'ériger une œuvre artistique d'un artiste vivant. Cette mesure est prise afin de favoriser l'essor artistique local, national ou international.

Une nouvelle délibération du Conseil municipal est donc prise en date du 6 novembre 1963 concernant



M. Jules Cassard et ses 30 élèves dans le nouvel établissement

cette disposition. Le Conseil à l'unanimité désigne M. Lesage (décorateur notamment du paquebot France) et approuve le motif retenu évoquant les thèmes de la Paix, du Travail et des Loisirs, installé selon la proposition des architectes sur le pignon nord («pièces en céramique ou lave émaillée aux couleurs chatoyantes appliquées sur la façade»), côté accueil des élèves (« la Paix étant symbolisée par des colombes, le Travail par des usines, les Loisirs par une scène de repos au bord de l'eau »). Et là, tout va se gâter car si le choix est décidé localement, c'est une commission du Ministère de la Culture (forcément parisienne) qui entérine le projet ! M. le Maire ira jusqu'à écrire à M. André Malraux afin de manifester son désaccord avec ladite commission (allant jusqu'à demander sa suppression purement et simplement !) qui souhaitait un sujet présenté «d'une façon moins figurative et plus floue» ! Malgré la nomination d'une médiatrice en la personne de Mademoiselle Popovitch (conseillère régionale artistique) en 1966, Marcel Billard campera sur ses positions, renonçant ainsi à la subvention et à l'installation d'une œuvre artistique au collège.

En 1965, peut-être en représaille, M. Thuillier est déclassé par le Ministère de l'Education nationale au titre de directeur par intérim. Il sera d'ailleurs sèchement remercié à la rentrée 1966 et muté à Malaunay comme directeur du CEG (appellation qui perdure).

A cause de la réforme Fouchet qui a mis en place

des classes avec ateliers et par manque de crédits pour équiper les laboratoires, en 1966, le CES occupe encore 6 classes de l'école Jean-Jaurès ainsi que les laboratoires de sciences naturelles et de physique-chimie. Le maire demande donc et obtient le remboursement de la part des dépenses imputables à l'Etat, soit 38 379,56 F.

Autre souci en 1967 : alors que le CES compte 900 élèves (le double de sa capacité initiale), voyant refleurir en grand nombre les bâtiments préfabriqués, ses effectifs vont fondre en cours d'année scolaire de 300 élèves d'un coup. Ce phénomène s'explique par l'ouverture du collège Paul Eluard à Saint-Etienne-du-Rouvray. Du coup, un grand nombre de professeurs est également déplacé et cette situation entraîne pour l'administration de l'établissement une refonte totale des classes et des emplois du temps ! L'ouverture du collège Jacques-Brel de Cléon en 1982 aura la même incidence, mais dans une proportion moindre (une cinquantaine d'élèves) et surtout pas en cours d'année scolaire mais à la rentrée des classes après les grandes vacances.



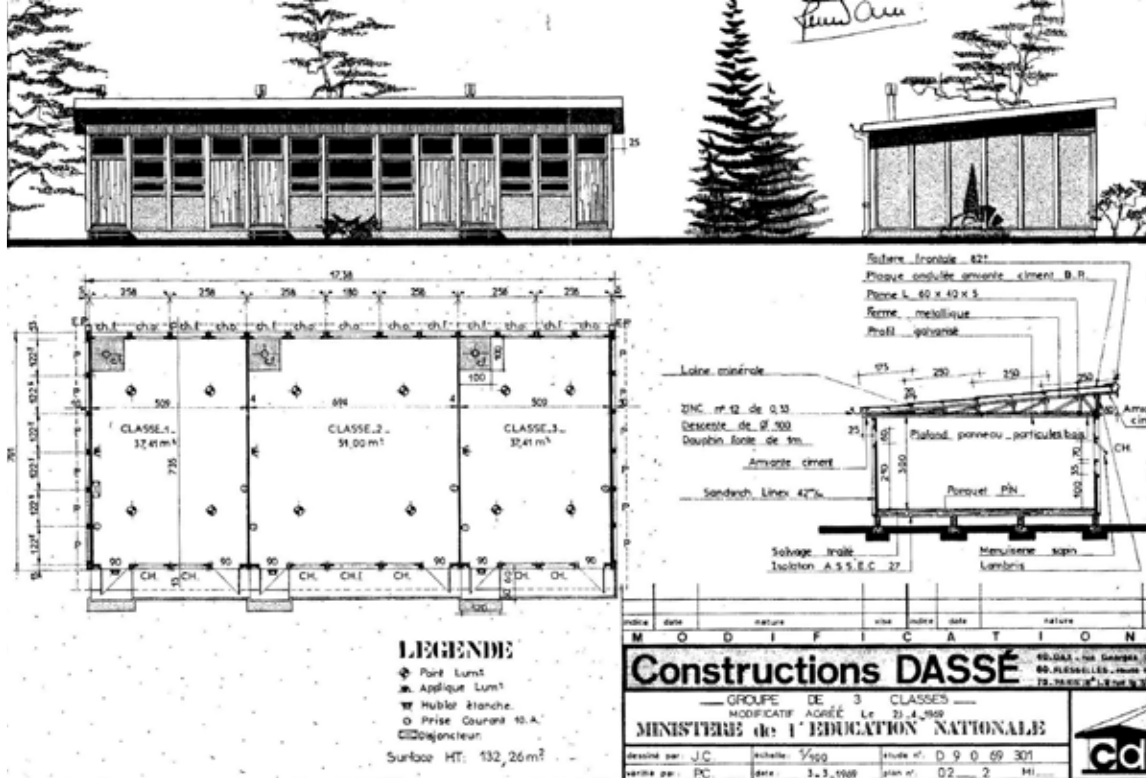
LA DENOMINATION DU COLLEGE

Le 23 avril 1968, le Conseil municipal décide qu'il est nécessaire distinguer le groupe scolaire élémentaire et maternelle Jean Jaurès du collège et délibère afin de donner à ce dernier le nom de CES Jean Charcot. Jean Charcot (1867-1936) était un grand sportif (champion de France de rugby et vice-champion olympique de régates). Il était surtout médecin et explorateur, notamment dans les régions polaires. Il périt en mer à bord de son bateau, le «Pourquoi Pas».

«Pourquoi pas» ? Voilà une belle devise pour un établissement d'enseignement qui permet à tous les



Classe 1964-65, au 1er rang à droite, l'élève Myriam Niedbal-Perez, qui deviendra directrice du groupe élémentaire Jean-Jaurès



Plan d'un préfabriqué de 3 classes

élèves d'espérer une pleine réussite scolaire et sociale dans leur vie d'adulte.

Après accord du Conseil d'administration du collège et arrêté préfectoral du 2 juillet 1969, il faudra encore plus de 15 mois d'attente et une intervention auprès de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education nationale, pour obtenir cette dénomination qui ne sera inscrite sur le pignon nord de l'établissement que le 2 mars 1972. Le 20 décembre 1969, Marcel Billard meurt, laissant derrière lui nombre de réalisations dont le Collège d'enseignement secondaire Jean-Charcot, une belle œuvre destinée à la jeunesse de la Ville d'Oissel 483 élèves accueillis à la rentrée 1969 et à laquelle il aura consacré quinze ans de sa vie.

2^e PARTIE : LA GESTION DE LA MUNICIPALITE D'ADRIEN CORVAISIER

La Municipalité menée par le nouveau maire, M. Adrien Corvaisier, va gérer entre 1970 et 1977 l'établissement, répondant dans la mesure du possible au coup par coup aux demandes de l'administration.

Parmi les principaux travaux, on note pendant l'été 1971 l'aménagement de tout le terrain du collège et la réalisation d'un mur pare-feu (dépense de 52 505,34F avec une subvention de 24 480F, une partie des travaux (et plus particulièrement l'engazonnement) étant confiée au service jardin de la Ville). Durant l'hiver 1972 sont entrepris des travaux sur l'installation de chauffage central d'un montant de 4 805F avec une subvention de 2 883F. Au mois d'octobre 1973 c'est l'installation en extérieur de garages à vélos type Cyclabri 206 fournis par la Société Samia de Villejuif pour la somme de 27 024F (dépense non subventionnée). Au printemps et à l'été 1974 : la résolution d'un gros problème de lézardes dans l'escalier sud qui, après expertise, sera repris par l'entreprise Aubrun dans le cadre de la garantie décennale du bâtiment. En 1976 l'achat d'un four à poterie est effectué.

Mais, entre 1972 et 1977, le gros problème, ce sont les classes pratiques créées à partir de la 4^e (par la réforme Fouchet) et dont le collège ne dispose pas. Elles sont hébergées un temps à l'école Jean-Jaurès, ce qui oblige le collège à payer un loyer à la Ville. De plus, elles ne disposent que 8 établis de bois pour tout équipement. Leur installation est ensuite envisagée dans des bâtiments préfabriqués. En 1973, deux classes de

travaux pratiques (une pour les filles, une pour les garçons) sont créées dans des locaux existants (au rez-de-chaussée et à l'étage), mais cela se révèle trop bruyant pour les autres classes. Finalement, la solution est trouvée par une délibération du 22 février 1977 décidant de transformer un garage à vélos couvert (de 300 places) devenu inutile en salle de technologie. Cette salle sera réceptionnée le 26 octobre 1977 par une nouvelle municipalité. Il aura fallu 13 longues années pour qu'enfin les élèves de ces classes se sentent intégrés au collège !

Le 11 juillet 1975, la réforme Haby dirige tous les élèves sortant d'un CM2 vers le collège unique, supprimant les filières créées précédemment. En conséquence, les effectifs d'élèves augmentent considérablement.

Le premier souci qui se pose concerne la restauration. Le restaurant ne peut plus accueillir tous les élèves en un seul service. Quant aux autres problèmes manque de classes, absence de centre de documentation et d'information (CDI)... , le Recteur propose d'y remédier en ajoutant 3 nouvelles classes en préfabriqué ...sauf qu'il y a déjà 7 bâtiments de ce type dans l'enceinte du collège et que la municipalité refuse cette proposition.



Le "Pourquoi Pas" de Jean Charcot

Le 30 juin 1976, le Conseil municipal décide l'agrandissement de l'ensemble de restauration et confirme cette mission au cabinet Lecourt par délibération du 22 février 1977. Le projet estimé à 440 000 F reçoit une subvention ridicule de 20 % (88 000 F) émanant du Ministère de l'Intérieur !

Sur les conseils de l'Inspection académique, le projet est modifié afin d'accepter un fonctionnement en self service ; en mars 1977, le coût de ce nouveau projet est de 525 182 F.

Le renouvellement du mobilier estimé à 100 000F est subventionné pour 60 340F (quasiment autant que l'agrandissement du bâtiment !).

3^e PARTIE : L'ŒUVRE DE PIERRE TOUTAIN ; EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ AVEC UN COLLEGE TYPE 900

Dimanche 13 mars 1977, le résultat des élections municipales change la donne. A la surprise générale, la liste sans étiquette conduite par M. Adrien Corvaisier est battue par la liste d'union de la gauche conduite par M. Pierre Toutain. Celui-ci connaît bien les problèmes de l'établissement, y exerçant comme professeur de Français depuis près de 15 ans. Il sait que les nouvelles normes des collèges prévoient qu'un réfectoire puisse être transformé en salle polyvalente. Celle-ci devra pouvoir accueillir au minimum 200 élèves assis. Mais comme beaucoup de membres du conseil d'administration de l'établissement (parents et professeurs), le nouveau maire pense que, compte tenu des effectifs (de 468 élèves en 1974, on passe à plus de 675 à la rentrée 1976), ce projet doit être pensé dans une solution globale prenant en compte l'ensemble des besoins du collège Jean-Charcot et subventionné avec des crédits d'Etat par le Ministère de l'Education dans des proportions de 70 à 80 %.

Dès le mois d'avril 1977, Pierre Toutain prend à bras le corps le problème de l'exiguïté des locaux du collège prévu pour un CEG de 400 places et sollicite une audience auprès de M. le Recteur. Celui-ci faisant la sourde oreille, le Maire en appelle au Préfet qui, dès le mois de juin, prend des engagements pour la mise en conformité du collège.

En attendant mieux, le 3 juin 1977, le Conseil municipal réuni par Pierre Toutain décide de remplacer l'installation de chauffage au charbon en fin de vie par deux nouvelles chaudières à gaz. L'opération estimée à 80 000 F (subventionnée pour 48 272 F) est confiée à l'entreprise Van de Wiele. Il faudra ensuite réaliser des travaux sur les canalisations pour 62 000 F.

Le Recteur menaçant de supprimer la subvention accordée pour l'équipement en mobilier de la salle polyvalente et afin que cette salle soit prête pour la prochaine rentrée scolaire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré le 23 juin 1977 approuve le nouveau projet. Il faut dire qu'entre temps, suite à de nombreuses démarches tant aux services académiques qu'à la Préfecture, la subvention d'Etat est passée de 20 à 60,34 % pour l'ensemble du projet, soit 349 972F sur une dépense de 580 000F ! Seule ombre au tableau, afin de favoriser la visibilité sous tous les angles de la salle, il faudra abattre deux poteaux et les remplacer par une poutre. Des travaux imprévus d'un montant de 72 318,72 F pour lesquels la Ville aura du mal à obtenir une subvention !

Enfin, le vendredi 14 octobre 1977, Jean Malvasio, Conseiller général du grand canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et Oissel-sur-Seine

CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN CHARCOT



Classe de M. Pierre Toutain, professeur de français dans l'établissement (1962-1980) et maire d'Oissel (1977-1982).

d'alors peut procéder à l'inauguration du self service du collège Jean-Charcot.

A partir de là, les réunions avec les autorités académiques et les services de l'Équipement s'enchaînent. Les parents et les enseignants du collège sont associés aux réunions et travaux préparatoires. Le 20 octobre 1977, le Conseil municipal réuni décide de confier à l'Etat la direction et la responsabilité des travaux de mise en conformité du collège Jean Charcot.

Une convention est ensuite signée entre le Ministère de l'Éducation et la Ville fixant les modalités de réalisation de l'opération, notamment la part de la Ville, 40% d'une dépense estimée à 9 826 570F augmentée de frais divers (terrain d'assiette, honoraires d'architectes), soit 4 710 792F, somme qui ne variera jamais. Le terrain doit être agréé et une étude de sol qui n'avait pas été menée en 1962 doit être entreprise.

Le 30 novembre 1977, nouvelle délibération du Conseil Municipal pour retenir les 3 procédés industriels choisis (la Société Auxiliaire d'Entreprise ou SAE, Fougerolle et la Dunoise) et désigner les architectes d'opération : Messieurs Scalabre et Delorme.

Enfin, le bout du tunnel se profile quand le 7 février 1978, le Ministre de l'Éducation confirme que le projet est retenu au titre de l'année 1978. M. Malizard sera l'architecte d'adaptation. Il connaît bien le collège ayant participé à sa construction entre 1962 et 1964, Messieurs Scalabre et Delorme sont agréés comme architectes d'opération, l'entreprise générale retenue est la SAE et un projet de patio encore appelé agora, créé par l'artiste local André Saliot, sera intégré au titre du 1% culturel.

Les plans devront être repris plusieurs fois tandis que l'enveloppe budgétaire dépasse les 10 millions de F. Chacun a ses exigences, notamment la commission de sécurité.

Petit à petit, les constructions provisoires sont enlevées du terrain, vendues à d'autres communes ou rendues à l'administration.

Le 29 décembre 1978, le Préfet informe le Maire que, dans le cadre de cette opération, la Ville bénéficiera d'une subvention de 6 419 416F. Cette somme ne sera jamais atteinte, le coût des travaux se révélant nettement inférieur à l'estimation et la part incombant à la Ville étant définitivement fixée depuis le mois d'oc-

tobre 1977. Le 29 janvier 1979, les travaux d'extension et de mise en conformité du collège peuvent enfin débuter pour une durée d'environ 8 mois avec 19 sous-traitants. En si peu de temps, il faut réaliser 1 600 m² de planchers supplémentaires qui accueilleront : une salle d'études, un CDI, une salle d'histoire, des logements pour les personnels, des bâtiments administratifs, un hall d'accueil... le tout à harmoniser avec l'existant et en favorisant les communications entre le neuf et l'ancien.

Quelques péripéties retarderont le chantier, notamment le refus du Recteur d'avancer d'une semaine la fin de l'année scolaire, empêchant ainsi l'entreprise d'oeuvrer dans le bâtiment d'origine, ce qui retardera la rentrée des classes suivante de plus de 2 semaines la reportant du 13 septembre au 1^{er} octobre.

Le 18 avril 1980, le nouveau collège Jean-Charcot est inauguré par le député de la circonscription Roland Leroy ; il aura fallu beaucoup de démarches, d'abnégation et pas moins de 40 réunions de travail pour en arriver là. Le coût total de l'opération s'élève à 9 641 281 F dont la Ville supporte quasiment 50% !

Le 19 août 1982, Pierre Toutain décède subitement ; son mandat inachevé a permis de nombreuses réalisations destinées à la population oisselienne dont beaucoup tournées vers la jeunesse de la Ville tant aux niveaux sportif, culturel qu'à celui de l'éducation ; notamment avec l'important dossier du collège Jean-Charcot pour lequel il a œuvré avec pugnacité et détermination sur les deux fronts : celui de la réalisation et celui de son financement pour un moindre coût pour la commune et ses habitants.

4^e PARTIE :

L'ŒUVRE DU CONSEIL GENERAL

Depuis les lois de décentralisation dites lois Defferre (1982, 1983, 1985) c'est le département de Seine-Maritime qui est chargé de la gestion du collège ; la Municipalité est mise à contribution par l'intermédiaire d'une convention qui fixe le montant de sa participation aux gros travaux d'entretien des bâtiments. Les travaux urgents sont toutefois pris en charge à 100% par le Département.

De 1986 à 1990, la participation de la Ville d'Oissel a ainsi été fixée à 45%, puis elle est tombée ensuite à 25% en 1991, à 20% en 1994, à 10% depuis 1997.

Entre 1986 et 2013, parmi les gros travaux, on relève notamment l'aménagement d'une salle informatique, la réfection de la terrasse du réfectoire, la pose d'alarmes anti-vol, un nouvel éclairage au CDI, la rénovation des cuisines, un passage abrité pour le self, la réparation de portes coupe-feu, des plafonds suspendus, la mise en conformité gaz et le remplacement du compteur, le changement de la pendule mère, l'aménagement de locaux administratifs, la réfection du chauffage dans la salle EPS, l'aménagement des logements de fonction, le remplacement des chaudières, la mise en conformité de l'alarme et des matériels anti-incendie ; la mise en conformité électrique, le remplacement du ballon d'eau chaude cuisine, l'aménagement du bureau, la création d'une salle d'études, la réfection du sol et des vestiaires du gymnase, la rénovation des sanitaires filles et garçons, la rénovation de la façade ouest, l'isolation et l'aménagement de l'atelier technologie, la pose de clôtures, la création de sanitaires, douches et réserves dans le gymnase, l'achat et l'installation d'un meuble réfrigéré, le remplacement du sol du CDI, la mise en place de volets roulants électriques en aluminium, la remise en état du plateau d'évolution sportive, le remplacement des menuiseries bois par du PVC ou aluminium, le remplacement des appareils d'éclairage et des faux plafonds, la peinture des couloirs et cages d'escalier des bâtiments A et B et du réfectoire élèves, l'installation de stores d'occultation, la rénovation de la laverie et de la zone cuisson à la demi-pension. On peut le constater, il s'agit là d'une masse énorme de travaux d'entretien des bâtiments qui n'avaient pas été satisfaits durant tout le temps où l'Etat en était chargé, une masse de travaux représentant au bas mot une dépense de 2 millions d'euros sans compter toutes sortes de fournitures allant de l'achat des livres aux rétro-projecteurs et autres ordinateurs !

En 1999, afin de faire des économies de chauffage notamment, un projet de restructuration du collège Charcot est envisagé. Le collège construit pour 900 élèves en accueille beaucoup moins depuis quelque temps (prévision de 700). Les études menées montreront qu'il est possible de récupérer environ 600 m², mais le CDI (475 m²) ne pouvant être réaffecté, le projet est abandonné.

Le 13 décembre 2006, le collège Jean-Charcot est inscrit au «Plan collèges» du Conseil Général après une visite de son président, Didier Marie, en présence de la Principale de l'époque, Madame Truffert. Cela veut dire en clair que sa démolition est envisagée et qu'un nouveau collège flambant neuf le remplacera.

Le 20 janvier de cette année 2014, le projet de reconstruction du collège a été présenté au comité de pilotage. Le nouveau collège d'Oissel devrait ouvrir ses portes pour la rentrée 2019 ! Pourquoi 8 ans de délai ont-ils été nécessaires ? Simplement parce qu'il y avait par ailleurs des situations encore plus criantes à satisfaire !

5^e PARTIE : LA VIE AU COLLEGE

Aller au collège, ce n'est pas seulement venir écouter les cours de professeurs et apprendre dans des livres, c'est aussi, avec l'aide de la municipalité et du Conseil général :

- Organiser des actions de solidarité (restaurants du cœur, foyer socio-éducatif, coopérative),
- Découvrir la compétition sportive : cross annuel, participation à l'UNSS (union nationale du sport scolaire), voyage à Roland Garros,
- Rencontrer le monde professionnel (forum des métiers ou des formations, stages courts de 3^e, visite à

l'école de police et dans les entreprises),

- Aller à la découverte du monde (voyages à l'étranger : Angleterre, Italie, Espagne, Allemagne) ou de la France (centrale de Paluel ou Penly, cathédrale de Rouen, Cité des Sciences de la Villette, Mémorial de Caen, plages du débarquement, Futuroscope, Mont Saint Michel, musée des Antiquités, château de Miromesnil (Mau-passant), Pais de Bray, Giverny, Lillebonne,
- Créer avec l'atelier arts plastiques (décoration du réfectoire, du hall d'accueil, initiation à la vidéo, défilés de mode, atelier Study art),
- Participer à des séances d'instruction civique actives (visites en Mairie, au Conseil Régional, séances d'information SIDA, alcoolisme, tabagisme) et s'éduquer à la citoyenneté (débarquement jeune, découverte des camps de la mort à travers visites ou témoignages),
- S'initier à la pratique de sports divers (ski, équitation, voile),
- S'inscrire à des jeux et concours favorisant les apprentissages (défi lecture, prix littéraire des incorruptibles, défi maths, kangourou des mathématiques, réalisation d'une voiture électrique),
- Favoriser le fonctionnement des clubs (atelier théâtre, photo, jeux de société, informatique et site Web, journal et médias, chorale, échec, artisanat, jonglage),
- Apprendre la technologie en créant,
- Gérer la fête de fin d'année,
- Entendre de la musique (chœur de chambre de Rouen, radio crochet, Martial Murray et sa cithare)
- Voir des séances de cinéma (collège au cinéma) ou des représentations théâtrales (contacts avec la Comédie Errante de Bob Villette).

Qu'il est loin le temps où Danielle Genay-Guégan aujourd'hui professeure d'école retraitée, adjointe au maire d'Oissel aux affaires scolaires, élève de l'établissement dès 1958 se sentait « *cadrée comme à l'école élémentaire avec des horaires commençant à 8h30 et finissant à 16h30 tous les jours*» ! Pourquoi avait-elle l'impression que « *ses camarades de la classe moderne étaient parkés dans une salle à part sous le préau* » ? « *Sa seule bouffée de liberté, d'aventure, c'était la séance de dessin*» ! Et aussi, « *il fallait mettre une blouse dont on avait quand même le droit de choisir le coloris (c'était mieux qu'au lycée)*».

Tout cela demande bien évidemment un minimum d'organisation et c'est une instance importante qui établit en se réunissant autant que nécessaire le cadre du bon fonctionnement du collège ; il s'agit du conseil d'administration. Il est composé de représentants de



Classe de 5^e de Mlle Scheuwier

l'administration, des professeurs élus par leurs pairs, des parents élus également chaque début d'année scolaire et de personnalités politiques (Maire ou son représentant, Conseiller général,...) ou civiles. Les débats les plus importants se situent autour du vote du budget et des masses horaires de cours accordées par les autorités académiques. Aussi chaque conseil se termine-t-il souvent par le vote d'une motion soumise par les professeurs ou les parents (un secrétaire est élu lors de chaque séance et un compte rendu est donc rédigé) !.

LES EFFECTIFS AU FIL DU TEMPS

Ce n'est qu'à partir de 1961, le collège étant doté de toutes ses classes qu'on peut étudier la variation des effectifs.

De 1961 à 1967, ils grimpent en flèche passant d'environ 500 élèves à 900 !

De 1968 à 1972, ils déclinent doucement passant de 600 à 480.

En 1972, on note un pic à 583, puis à nouveau une décroissance vers 470 en 1974.

De 1977 à 1999, l'effectif tourne autour de 630 à 640 avec des pointes autour de 680 en 1993 et 1994.

En 2001, on note une petite baisse autour de 600

confirmée en 2002 autour de 540 pour mieux remonter à 700 en 2003.

Depuis 2006, la tendance est à une décroissance autour de 450 collégiennes et collégiens pour tomber à moins de 393 cette année 2014.

Vu la masse de documents que nous avons pu consulter, nous avons dû faire un choix et oublier certaines anecdotes qui eussent été savoureuses à narrer. Aussi, nous invitons les personnes intéressées par davantage de détails ou une autre présentation de cette déjà longue histoire à visiter l'exposition

«1954-2014 : 60 ans d'histoire du collège d'Oissel»

qui sera présentée à la salle Garance de la bibliothèque Galilée du 16 juillet au 6 septembre prochain. Un membre de la Société d'Histoire d'Oissel ayant participé au travail de recherche et de rédaction sera présent tous les samedis (sauf le 16 août) de 14h à 17h afin de vous apporter des renseignements ou un éclairage supplémentaires.

Nous adressons tous nos remerciements au personnel de la bibliothèque Galilée, à Liliane Antunez, à Danielle Guégan et Corinne Hervieu.

Joël PRUNIER

Erratum sur la photo parue dans Oissel Histoire N° 9

où l'on voit 2 professeures femmes : s'il s'agit bien de M^{lle} Pigache à droite, à gauche ce n'est pas M^{me} Montanari, mais M^{lle} Laroche, professeure de français et latin ; sur la même photo, au premier rang toujours, avant-dernière à droite, on reconnaît très bien Danielle Genay-Guégan qui deviendra enseignante dans les écoles Jean-Jaurès maternelle et Jean-Jaurès 2, aujourd'hui adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

1954-2014 : 60 ANS D'HISTOIRE DU COLLEGE D'OISSEL

Des premières démarches à l'ouverture du CES dans les classes de l'école Jean-Jaurès à nos jours.

Exposition visible du 16 juillet au 6 septembre 2014 à la bibliothèque municipale Galilée.

Cette exposition sera également présentée aux collégiens et aux enseignants du CES Jean-Charcot du 15 septembre au 27 septembre 2014.



Classe de 4^e de M. Montanari

Compte rendu de la causerie du 4 avril

Spécialement consacrée au football à Oissel, elle a amené de nombreux participants, masculins pour la plupart. Le président a remercié tout particulièrement Daniel Horlaville, Yvon Lebret et Jean Degeners d'avoir répondu à l'invitation.

A une question posée par un membre de l'assistance souhaitant connaître la date de la création du club de football à Oissel, Yvon Lebret (ancien joueur et ancien président du club) documents à l'appui, put donner spontanément la réponse : juillet 1920, création du CAO (Club athlétique d'Oissel), dont le président était M. Bonnet, commerçant, rue Octave Fauquet. Le premier terrain se trouvait dans le Bras Saint-Martin (près du château de la Marquise). Quelque-temps après, il fut déplacé près de la mairie, là où s'élèvent actuellement les immeubles des Marronniers, pour enfin trouver place au stade du Rougemont, de 1930/1931 jusqu'en 1968 (Le gardien du stade du Rougemont a été à une époque Adrien Corvaisier, futur maire d'Oissel).

En 1968, le club prit le nom de Club municipal sportif d'Oissel (CMSO) dont le 1^{er} président a été Marcel Billard, maire. Les footballeurs jouaient dorénavant sur le stade tout neuf qui a pris le nom de stade Marcel-Billard, après la mort de celui-ci (A noter que, par son sous-sol de sable,

le terrain du Rougemont était toujours praticable, mais parfois, c'était le brouillard dû à la proximité de la Seine, qui faisait reporter certains matchs, en particulier ceux des jeunes qui jouaient le dimanche matin ; à l'époque, aucun match ne se déroulait le samedi, car il y avait école !). Les industries, florissantes à l'époque, ont encouragé la formation de clubs de football ; ainsi, Kuhlman avait une équipe qui évoluait en championnat corporatif. Azolacq a eu également une équipe inscrite en championnat corporatif dès son démarrage, fin des années 1960. Il a été précisé que ses joueurs ont gagné la coupe de Normandie corporative en 1970. D'autres entreprises avaient des équipes de football, mais jouaient ponctuellement lors de rencontres inter-entreprises ou contre d'autres établissements de leurs groupes.

Certaines questions ont fusé : "Quand as-tu commencé à jouer au foot ?" (Il faut préciser que tous ces gens se connaissent de longue date et se tutoient). Yvon Lebret a débuté en 1945 (soit il y a presque 70 ans !). José Ferreire a joué pendant 17 ans. Daniel Horlaville, ô combien discret, laisse les autres évoquer ses exploits. Son premier club fut le CAO Oissel, puis il a joué à l'US Quevilly. Durant sa période quevillaise, il a joué avec l'équipe de France amateur et participa avec cette dernière aux



Jeux olympiques de Mexico en 1968. Par ailleurs, c'est le seul joueur amateur ayant joué en équipe de France professionnelle. Tous sont d'accord sur le fait que beaucoup moins d'argent était en jeu à cette époque, par rapport à aujourd'hui.

Jean Degeners, ancien joueur et actuel président du CMSO, a rappelé le temps où les jeunes s'entraînaient sur la place rouge, le soir ou pendant les vacances. Les carreaux de M^{me} Demisselle ont plus d'une fois volé en éclats à cause de coups de pied pas toujours maîtrisés. Et M. Beaucousin (ancien joueur du CAO puis dirigeant au CAO et au CMSO) qui aimait rejoindre les jeunes à cet "entraînement" alors que la soupe refroidissait... Ce sont des anecdotes qui évoquent un passé commun et qui amènent des rires un peu nostalgiques.

Brigitte Hermse-Vicente

LE CHANT DU CAO

Match sur le stade
Rougemont,
années 1950

LE C.A.O.

Air : "A Salonique"

Les footballeurs

Comme à Oissel on n'avait pour tout terrain
Qu'un herbage à vach's dans le bras Saint-Martin
Qui lorsque la Sein' montait - quell' situation
Était recouvert par les inondations
On nous a sans fanfaronnade
Dotés d'un beau Stade
Avec balustrade
Alors chaqu' dimanche au Roug'mont
Maint'nant nous allons
Pour jouer au ballon
Il n'en fallait pas vraiment
Pour qu'ça fasse un boul'versement...

REFRAIN

C'est fantastique, tique, tique, tique, tique
D'voir se lancer l'Club Athlétique, tique, tique
Que de victoir's il remporte, c'est fou !
Ah quel succès, il est vainqueur partout...
Il envisag' plein d'espérance, rance, rance
L'année prochain' la Coup' de France, France, France
En attendant, de tout' la promotion,
Hip hip hurrah ! l'C.A.O. s'ra l'champion !
(Air : "J'irai pas à son enterrement".)

TOUS

Allons-y, sans hésitations
Voir le beau Stade (bis)
Allons-y, sans hésitations
Allons-y donc voir le Stad' du Roug'mont !

Chanson tirée de la revue OISSEL... au GROS SEL (1931)
par Georges Lericque



Equipe junior 1991-92, finaliste de la coupe de Normandie et 8^e de finaliste de la coupe Gambardella



Une des premières équipes de football du Club athlétique d'Oissel créé en 1920.



Equipe de football du CMSO 1991-92



Equipe pupille CAO 1959-60 : on peut reconnaître notamment Claude Billard, Didier Delalande, Alain Blondel, Christian Barre, (en bas), Daniel Cofino, (en haut).



Equipe CMSO du début des années 1970



Equipe de la fin des années 1970



Erratum du compte-rendu de la causerie du 4 octobre 2013 paru dans le n°9 d'Oissel Histoire :

Concernant l'éphémère club de rugby, il est signalé que c'est M. Leroy qui en était l'initiateur. A propos de l'Entente cycliste d'Oissel, bien qu'il ait été cité durant la causerie, M. Jean-Raimbourg a été oublié dans le compte-rendu. M. Raimbourg a été président du club de 1974 à 1986 et y a laissé le souvenir d'un grand dirigeant sportif. L'Ossélien Jean-Pierre Ouine s'est retrouvé par erreur qualifié de "marcheur" alors qu'en réalité sa spécialité était le 3 000m steeple. Il était licencié à l'ASPTT de Rouen et a participé aux Jeux olympiques de Mexico en 1968. Enfin, indiquons que quelques petites erreurs de placement de noms ont été faites dans les légendes de certaines photos.